

MAIRIE

DE



DORDOGNE

24410

Téléphone 05 53 90 81 65

Télécopie 05 53 91 17 57

E-mail : www.mairie.jalmoutiers@wanadoo.fr

Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal

L'an deux mille treize

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de : **Robert DENOST**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 11

Date de convocation du Conseil Municipal: 18 février 2013

Présents : Mmes LAGARDE Coralie, LAGRENAUDIE Josette, RICHEZ Renate, Ms. BERRY Hervé, DENOST Robert, DIAS Dominique, PIERROT Didier, ROUSSEAU Jean-Luc, TARONDEAU Eric

Absents : Mme ROLLAND Béatrice, Melle SCAPOLO Emmanuelle

Secrétaire : M BERRY Hervé.

Objet : **Projet éolien**

Le maire : - explique que dans le cadre des orientations gouvernementales en matière de développement des énergies renouvelables, la société ABO WIND, 2 rue du Libre Echange à Toulouse, réalise des études de faisabilité d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Saint Vincent Jalmoutiers.

Le conseil municipal : après en avoir délibéré : - considère que le projet peut constituer un élément positif dans le développement de la commune, notamment l'intérêt qu'il représente en matière de développement local et de ressources potentielles,

- se prononce favorablement à ce projet et donne l'autorisation à ABO Wind d'entreprendre toutes les démarches nécessaires inhérentes à celui-ci : - rencontre des propriétaires fonciers et des exploitants.

- mise en place d'un mât de mesure.

- réalisation des études nécessaires et réglementaires pour constituer les demandes d'autorisations administratives (permis de construire, déclaration d'exploiter,...).

- réalisation de la concertation et de l'information aux habitants de la commune, et aux communes voisines, sur le projet.

- apporte le soutien de la commune, sans frais de sa part, à la société ABO Wind pour ce projet, notamment dans la mission d'information de la population.

Vote : Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0

Transmis à la préfecture le : 28 février 2013

Affichée le : 15 Mars 2013

Pour copie conforme :

Le maire,

